

[Prenom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 30/06/2026

Objet : Proposition d'un pacte de colocation (répartition du loyer, des charges et règles de vie commune)

Chères colocataires, chers colocataires,

Nous partageons le logement situé [adresse du logement], dans le cadre du bail [référence du bail] signé le [date]. Afin de vivre ensemble sereinement et d'éviter les malentendus, je vous propose d'établir entre nous un pacte de colocation. Ce document reste interne à notre groupe : il n'engage pas le bailleur et ne modifie pas le bail, mais il fixe noir sur blanc nos engagements réciproques.

Le pacte préciserait d'abord la répartition du loyer et des charges. Chacun réglerait sa quote-part, fixée pour ma part à [votre quote-part] du loyer mensuel de [montant], les charges courantes (eau, énergie, internet) étant partagées selon une clé que nous validerons ensemble. Nous conviendrions d'une date de versement commune et désignerions un référent chargé de régler le bailleur, afin que chaque échéance soit honorée à temps.

Il définirait ensuite les règles de vie commune : usage des espaces partagés, attribution des chambres, organisation du ménage par roulement, gestion des courses, du bruit et des conditions d'accueil des invités. Ces points, sans portée juridique, nous épargnent bien des tensions au quotidien et donnent à chacun une référence claire en cas d'hésitation.

Le pacte anticiperait aussi le départ d'un colocataire. Celui qui souhaite partir respecterait le préavis prévu par le bail, ramené à un mois dans les cas prévus par la loi, et s'efforcerait de présenter un remplaçant. Lorsqu'une clause de solidarité s'applique, elle prend fin à la date d'effet du congé si un remplaçant est agréé, et au plus tard quelques mois après ce départ ; nous préciserions ici comment nous nous organisons entre nous dans l'intervalle.

Nous y rappellerions enfin nos obligations communes : chacun doit être couvert par une assurance habitation valable, dont une attestation circulerait entre nous. Quant au dépôt de garantie, restitué par le bailleur dans le délai légal après l'état des lieux de sortie, nous conviendrions de le répartir au prorata des sommes effectivement versées par chacun à l'entrée.

Je vous propose que nous relisions ensemble le projet ci-joint, que nous l'ajustions librement à notre situation, puis que nous le signions en autant d'exemplaires que de colocataires. Chacun conserverait le sien comme preuve de notre accord, et nous pourrions le revoir d'un commun accord si notre organisation venait à changer.

Dans l'attente de vos retours et de nos prochains échanges, je vous adresse, à toutes et à tous, mes salutations amicales et cordiales. [Votre nom]

[Prenom][NOM]

Signature